

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ADMINISTRATION DES POSTES

AVIS ESSENTIEL

Le public est prévenu que les paquets affranchis à prix réduit, à titre d'échantillons ou papiers d'affaires, ne doivent contenir aucun bulletin, note ou écrit quelconque, présentant en quoi que ce soit le caractère d'une correspondance, ou pouvant en tenir lieu.

L'infraction à ces dispositions est une contravention, que la loi punit d'une amende de 16 à 600 fr.

Il est indispensable que les paquets d'échantillons ou papiers d'affaires portent l'indication sommaire du domicile des expéditeurs, afin que ces objets puissent leur être restitués en cas de non distribution.

(Communiqué.)

ROUBAIX, 13 Novembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décret convoquant le Corps législatif pour le 28 novembre courant;

Décrets : déléguant les conseillers d'Etat pour faire partie de l'assemblée délibérante au contentieux ; — convoquant la commission départementale du département de la Seine en session ordinaire, au 23 courant;

Nomination dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

La mise à exécution de la loi qui impose un droit sur les actions au porteur, avec faculté de les convertir en actions nominatives, a produit les résultats suivants pour les actions de chemins de fer :

| | Nombre total d'actions. | Actions nominatives. | Actions au porteur. |
|--------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|
| Nord | 400,000 | 169,096 | 230,904 |
| Id. nouvelles. | 125,000 | 65,909 | 59,091 |
| Est | 499,487 | 203,668 | 285,819 |
| Orléans | 269,305 | 157,371 | 111,834 |
| Lyon | 577,500 | 239,824 | 337,676 |
| Id. nouvelles. | 78,558 | 24,487 | 54,071 |
| Midi | 223,334 | 36,825 | 186,509 |
| Ouest | 300,000 | 97,607 | 202,393 |
| Genève | 80,000 | 19,851 | 60,146 |
| Béziers | 36,000 | 4,194 | 31,806 |
| Saint-Rambert | 50,000 | 5,912 | 44,088 |
| Ardennes | 84,000 | 7,364 | 76,636 |
| Bessèges | 15,143 | 2,707 | 12,436 |
| | 2,738,327 | 1,032,118 | 2,672,818 |

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Depuis la formation du contingent de la classe de 1856, un grand nombre de pères de famille sollicitent des sursis de départ pour leurs fils, qui n'ont pu être compris parmi les jeunes soldats maintenus à titre de soutiens de famille dans leurs foyers.

« Une portion de la classe étant aujourd'hui appelée à l'activité, M. le Ministre de la guerre, pour venir en aide aux populations en diminuant autant que possible les embarras d'un départ immédiat, a, par décision du 30 octobre, arrêté les dispositions suivantes :

« Des sursis de départ pourront être accordés dans la proportion de 3 % du nombre d'hommes appelés à l'activité sur la classe de 1855, par le décret du 25 octobre.

« Ces sursis, dont la durée ne dépassera pas trois mois, seront délivrés par les généraux commandant les divisions militaires, à ceux des

jeunes soldats qui leur paraîtront être dans une position particulière intéressante.

« Les généraux divisionnaires sont chargés d'assurer l'exécution de ces mesures. »

Le conseil d'Etat vient d'être saisi de l'examen d'un projet de loi dont le but serait de restreindre au quatrième degré de parenté les substitutions de numéros entre jeunes soldats, autorisées par la loi de 1832 sur le recrutement. Depuis la loi nouvelle sur l'exonération, il avait été signalé des abus qui faisaient de la substitution un véritable remplacement.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Les nommés Agathe Bouilly âgé de 14 ans, Louis Tournet, bûcleur, âgé de 13 ans, domiciliés à Roubaix, et Jules Desbouvriers, âgé de 18 ans, demeurant à Tourcoing, auteurs ou complices de plusieurs vols à l'étalage et de tentative de vol du tronc de la chapelle St-Roch, du Galon-d'Eau, ont été arrêtés et conduits à Lille pour être mis à la disposition du parquet.

Sophie Lecomte, servante à Roubaix, convaincue de vol de bonnets, a été condamnée à quinze jours de prison.

Anaise Grare, déjà condamnée à cinq ans de surveillance pour vagabondage, a été condamnée, pour tentative d'escroquerie, à deux mois de prison.

Charles Ruchot a été condamné, pour vol d'une pièce d'or, à deux mois de prison, et son complice subira quatre mois de la même peine, pour vagabondage.

Charles Vanthieghem, sujet belge, a été condamné à six mois de prison, pour vol de chaussettes.

Adelaïde Nolle, de Toufflers, se disant servante à Roubaix, s'est fait remettre différents objets et provisions de ménage. Convaincue d'escroquerie, elle a été condamnée, par le tribunal de Lille, à quatre mois de prison.

Nous publions aujourd'hui le programme du Concert qui sera donné, à Tourcoing, par les membres de la Société chorale, (Crick-Sicks) dimanche prochain.

TOURCOING. — Jeudi soir vers sept heures, la cloche d'alarme a jeté l'effroi dans la population. Un incendie à Tourcoing, avec l'absence complète d'eau qui existe maintenant, pouvait devenir un désastre dont on calculait facilement les conséquences.

Le sinistre avait lieu dans la campagne; le malheur n'en est certes pas moins grand, mais les suites sont moins terribles, vu l'isolement des habitations. Le feu s'était déclaré dans une ferme située entre le Touquet et la Marlière.

Les pompiers de Tourcoing, accourus immédiatement, ne purent sauver les bâtiments qui furent entièrement consumés. Malgré toute la diligence apportée au transport des pompes, il faut toujours le temps de parcourir le trajet. Le feu fit des progrès contre lesquels tous les efforts furent impuissants.

On n'a eu à déplorer aucun accident. Les bestiaux purent être sauvés, ou plutôt se sauvèrent eux-mêmes, car ils couraient par les champs, en pleine liberté, et on a eu assez de peine à s'en rendre maître.

La ferme est, dit-on, assurée. Le feu a commencé par la grange.

Quant à la cause de l'incendie, il y a, comme toujours, bon nombre de versions.

Est-ce un de ces actes déplorables de *maurais gré*, qui, bien que plus rares, se reproduisent encore quelquefois? C'est ce que nous saurons peut-être plus tard, et l'on comprendra notre réserve à cet égard.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 14 NOVEMBRE 1857.

LE PRINCE

ROMAN HISTORIQUE. (4)

(Suite. — Voir le numéro du 7 Novembre).

On était déjà réuni dans les grands salons d'apparat de l'Hermitage. La cour avait déployé tout son luxe, la noblesse toutes ses richesses, les fonctionnaires toute leur splendeur. L'impératrice avait fait entendre qu'elle voulait paraître avec éclat, et cet avis n'avait pas été perdu. Les salons fourmillaient de toilettes des plus éblouissantes et d'uniformes des plus riches et des plus variés.

La czarine entra, accompagnée des membres de la famille impériale; du grand-duc Paul et de sa femme, arrivés de Gatchina à l'instant même, d'Alexandra et d'Alexandre qui, bien que jeune encore, devait régner bientôt avec éclat sur la monarchie russe. Marchant à côté de sa sœur, il formait avec elle au couple charmant de jeunesse et de beauté.

A peine l'impératrice était-elle assise sous le dais préparé pour elle que Gustave-Adolphe,

suivi de son oncle le régent et d'un nombreux cortège, entra du côté opposé. Il se présentait sous le nom de comte de Haga.

La noblesse de son maintien captiva tous les assistants. Sa taille élancée avait à la vérité un peu de raideur; mais on l'attribuait à la dignité royale, car il montrait une gravité et un calme où l'on croyait voir la raison, mûrie de bonne heure, d'un jeune homme qui commençait à déployer l'expérience d'un âge plus avancé. De prime abord, il gagna donc tous les cœurs. Ses grands yeux n'étaient ni vifs ni expressifs, on croyait y découvrir d'autant plus de profondeur de pensée. Son front était élevé et beau; son visage, pâle et presque maigre, avait quelque chose de souffrant qui ne le rendait que plus intéressant encore.

L'impératrice s'avança au-devant de lui, tandis qu'il s'approchait d'elle; après lui avoir adressé quelques paroles, il lui prit la main pour la porter respectueusement à ses lèvres; mais Catherine la retira d'un air gracieux.

« Non, dit-elle, je n'oublie pas que le comte de Haga, est un roi.

« Si Votre Majesté refuse comme impératrice, répliqua Gustave, qu'elle me permette, en sa qualité de femme, de donner cette marque de respect à une dame pour laquelle je professe une si grande admiration. »

Il se fit quelques instants de silence. De tous côtés se pressaient les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, derrière un des rideaux, en partie baissé, une ombre attestait la présence d'une personne dont l'intention était probablement de passer inaperçue à la première entrevue du couple princier du Nord.

D'un côté du salon se tenait un groupe d'une

extrême gravité : le métropolitain de Moscou — l'un des trois de la Russie — arrivé depuis quelques jours à Saint-Petersbourg et entouré de quelques prêtres, parmi lesquels on distinguait un archevêque, deux évêques et plusieurs archimandrites.

Le métropolitain avait-il été mandé par l'impératrice? Pas le moins du monde. Par une autre personne? On le devine.

En face, on voyait le prince Suboff, au milieu des rangs serrés des favoris, au nombre desquels étaient Markoff et Orloff. Reuterholm alla les rejoindre.

Souwaroff, appuyé sur son épée, était seul dans le fond.

Les regards de Gustave et d'Alexandra s'étaient rencontrés.

Qu'éprouvaient-ils? L'embarras de l'un ne le cédait en rien à celui de l'autre.

Tous les assistants avançaient la tête pour ne rien perdre de cette entrevue.

L'impératrice elle-même voyait avec bonheur tant d'innocence et d'amour se refléter dans l'embarras que trahissaient, à leur insu, Gustave et Alexandra, et qui était d'une profonde signification et plein de naturel et de belle poésie.

Cet embarras ne dura que peu d'instant : le grand-duc Alexandre, jeune homme déjà très-résolu, ayant remarqué quelle sensation en résultait, s'avança aussitôt vers Gustave et lui prit la main.

« Sire, dit-il, ma sœur. »

Le jeune roi serra avec reconnaissance la main du prince.

« Amitié éternelle, poursuivit ce dernier en répondant à cette marque d'affection, amitié

éternelle entre nos familles!

— Et dévouement fidèle à la vie, à la mort! » ajouta Gustave.

L'impératrice ne fut pas moins satisfaite de la conduite d'Alexandre que de la réponse de Gustave. Alexandra, rougissante et confuse, se trouvait entre les deux jeunes gens comme un doux et gracieux emblème de paix. Il y avait dans cette petite scène tant de simplicité et de naturel, que l'impératrice, quoiqu'elle fût d'un âge où la sensibilité est émoussée, ne put se défendre d'une certaine émotion.

Mais son attention se porta bientôt sur un autre point : elle vit le métropolitain se mettre en mouvement avec sa suite.

Elle n'avait remarqué ni les chuchotements des favoris, ni les regards encourageants que Suboff avait jetés aux prêtres.

Le métropolitain s'avançait d'un pas lent et solennel.

L'impératrice se demanda involontairement quel dessein il pouvait avoir.

Un étrange et pénible pressentiment s'empara de son âme, parce qu'elle n'avait ni ordonné ni prévu cette démarche.

Un moment elle eut l'intention de ne pas lui permettre d'approcher, mais elle craignit de troubler le plaisir que paraissaient éprouver tous ceux qui l'entouraient.

Indécise sur le parti qu'elle prendrait, elle dirigea ses regards vers Suboff pour lui demander des explications; mais il avait détourné la tête.

En attendant, le suprême représentant de l'Eglise russe s'approchait de plus en plus.

Le cérémonial portait qu'immédiatement après la présentation, à un signal donné des fenêtres deux orchestres placés devant le palais jou-